

LES MONNAIES DES PAYS-BAS ESPAGNOLS DE LA COLLECTION ARCHER M. HUNTINGTON *

Jean Elsen

Archer Milton Huntington naquit le 10 mars 1870 à New York. Il hérita d'une grande fortune de son beau-père, l'industriel Collis Potter Huntington, l'un des "Big Four" de la Central Pacific Railroad, qui épousa sa mère Arabella Duval Yarrington en 1884 et mourut en 1900. Archer reçut une très bonne éducation, complétée par de longs voyages à travers l'Europe. A l'âge de douze ans, se promenant dans les salles de la National Gallery de Londres, il dit à sa mère qu'il voulait vivre dans un musée. Il réalisa quasiment ce rêve et remarqua, lorsqu'il était adulte, que « là où je vais apparaît un musée » (« *Wherever I put my foot down, a museum springs up* »). Avec ses parents, Archer voyagea à Londres et à Paris, visitant les musées, les galeries et les marchands d'art. Conseillé par sa femme, Collis constitua l'une des plus importantes collections d'art de cette époque. Archer s'intéressa de plus en plus à l'Espagne, à son influence à travers le monde, et se passionna pour tout ce qui touchait de loin ou de près à l'histoire et à la culture espagnoles. Bientôt il voyagea régulièrement seul à travers la péninsule ibérique et y visita les Asturies, la Galice, l'Aragon et la Navarre; il fit aussi un pèlerinage à Yuste, au pied des montagnes Guadalupe, en Estrémadure. Au cours de ses nombreux voyages, il acheta livres, manuscrits, monnaies, jetons, peintures, sculptures... Il participa même à des fouilles archéologiques. En 1902, il publia une série d'articles dans le *Bulletin Hispanique* ainsi que plusieurs *Index* de livres défendus, celui de Louvain de 1546 et ceux du grand inquisiteur Valdés de 1551, 1554 et 1559. A partir d'une révision du manuscrit, Huntington publia également une édition critique du *Poema del Cid*.

Dès 1890, Archer Huntington devint membre de la *New York Historical Society* et en 1899, de l'*American Numismatic Society* (ANS). En 1902, il acquit en bloc la bibliothèque de littérature espagnole formée par le marquis de Jerez de los Caballeros, à cette époque la plus importante en Espagne. Le 18 mai 1904, il fonda la *Hispanic Society of America* (HSA) à laquelle il fit don de terrains sur la *Beaux Arts Audubon Terrace (Washington Heights)* à New York (à la 155^e rue sur Broadway). Il y fit construire les bâtiments de la *Hispanic Society* pour abriter un musée et une bibliothèque de livres rares concernant le monde hispanique au sens le plus large (Espagne, Portugal et Amérique Latine), les plus importants en dehors de l'Espagne. Il y hébergea en effet sa formidable collection de livres, textes et documents anciens ayant trait au monde hispanique, plus de 15.000 livres imprimés avant 1700, comprenant la première édition de *Don Quixote*. Au total, la bibliothèque comptait plus de 175.000 livres. Dans l'esprit des grands philanthropes américains, Huntington offrit également des fonds permettant le bon fonctionnement de la société et l'accès gratuit au musée et à la bibliothèque. Actuellement, la bibliothèque compte plus de 250.000 livres.

Elu président de l'ANS de 1905 à 1910, Huntington fut nommé président honoraire de cette société en 1910 et demeura membre du conseil d'administration (l'actuel *Board of Trustees*) jusqu'à sa mort, le 11 décembre 1955. En 1908, Huntington fit don à cette société de terrains, à côté du musée de la *Hispanic Society* sur *Audubon Terrace*, ainsi que de fonds permettant la construction du musée et des locaux. Il y établit aussi l'*American Geographical Society* et le *Museum of the American Indian*. Entre 1897 et 1907, Huntington reçut des distinctions honorifiques des universités de Yale, Harvard et Columbia ainsi que de l'université de Madrid. En 1911, il fut élu membre du *National Institute of Arts and Letters* et quelques années plus tard, de l'*American Academy of Arts and Letters*. En 1915, Archer Huntington offrit également des terrains où fut construit le building de l'*American Academy of Arts and Letters*, près de Riverside Drive et de la 155^e rue, à côté de la *Hispanic Society*. En 1932, il donna des terres sur lesquelles il fonda la *Brookgreen Gardens Sculpture Centre*, près de Myrtle Beach, en Caroline du Sud. Une partie de Brookgreen Gardens est actuellement une réserve naturelle. Sur une autre partie se trouve la *Huntington Beach State Park*. Il créa également le *Mariner's Museum*, l'un des plus grands musées maritimes au monde, à Newport News en Virginie.

* Paru dans Jean Elsen & ses Fils, vente 115, 8 décembre 2012, p. 7-24.

Tout au long de sa vie, Huntington fit don de montants importants à l'ANS pour agrandir les bâtiments, financer le fonctionnement de la société et des bourses de recherche, acquérir des collections et des ouvrages numismatiques. Ses donations permirent la publication des *Numismatic Notes and Monographs*, dont le petit format était la réplique des *Hispanic Notes and Monographs*, série qu'il avait également financée. Dans les années 1940, Huntington offrit des sommes importantes à l'ANS qui permirent à celle-ci d'augmenter considérablement son personnel. En sa qualité de président de l'*Hispanic Society of America*, Huntington décida de transférer son importante collection personnelle de monnaies du monde hispanique, de la *Hispanic Society* à la *Numismatic Society* voisine. Cette collection comprenait plus de 38.000 monnaies de la péninsule ibérique, du temps des colonies grecques à celui de la naissance des républiques indépendantes d'Amérique Latine. Elle compte de très nombreuses monnaies des Celtibères, de l'époque romaine, des Wisigoths, de l'Espagne omayyade et almoravide (pour les lire Huntington apprit l'arabe), des *Reyes Catolicos*, les rois catholiques Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, de Charles Quint à Joseph Bonaparte. En 1949, Huntington légua sa collection numismatique à la HSA et maintint sa conservation à l'ANS. De 1950 à 1954, les deux sociétés publièrent conjointement l'*Hispanic Numismatic Series* qui comprenait des articles traitant des monnayages de la péninsule ibérique et des pays que l'Espagne gouverna.

Dans la collection Huntington, les Pays-Bas occupent évidemment une place très importante et nous sommes très heureux de pouvoir proposer aux enchères les monnaies des Pays-Bas du Sud et du Nord frappées pendant l'époque espagnole et le premier siècle de la République des Provinces-Unies. Après la dispersion de plusieurs collections importantes de monnaies, médailles et jetons des Pays-Bas dans nos ventes publiques (17, 59, 62, 84, 87, 89, 91, 100, 106 et 109), nous espérons sauvegarder cette partie de la collection Huntington pour les générations futures par un catalogue détaillé et très abondamment illustré.

Les monnaies de la période espagnole illustrent bien la période troublée de répressions et de révoltes, pendant laquelle furent créées les Dix-Sept Provinces et le Cercle de Bourgogne, suivie de celle qui vit leur éclatement en République des Sept-Provinces et en Pays-Bas méridionaux. Les émissions successives dans les différentes provinces reflètent de près la longue série de guerres, de sièges et de batailles qui eurent lieu sur les territoires du Nord et du Sud.

Charles, duc de Luxembourg, archiduc d'Autriche, roi d'Espagne et empereur du Saint Empire

Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, qui avait épousé l'archiduc Maximilien d'Autriche, mourut en 1482, à l'âge de 25 ans, suite à une chute de cheval. La même année, le traité d'Arras entre Maximilien et Louis XI confirma la cession de la Bourgogne à la France. Pendant la minorité de son fils aîné, Philippe le Beau, la régence fut exercée par Maximilien. Suite à la guerre avec la France qui avait repris en 1490, Maximilien récupéra en 1493 par le traité de Senlis l'Artois et la Franche-Comté (ou comté de Bourgogne, occupée par Louis XI après la mort de Charles le Téméraire en 1477 et restituée par Charles VIII en 1493). En cette même année 1493, l'empereur Frédéric III décéda et son fils, Maximilien, roi des Romains fut élu empereur. Après le mariage de Philippe le Beau avec Jeanne, l'infante d'Espagne, fille des rois catholiques, les Pays-Bas unifiés par les ducs de Bourgogne allaient passer progressivement sous la domination espagnole. Le premier fils de Philippe et Jeanne, né à Gand le 24 février 1500, fut nommé Charles en souvenir de son arrière-grand-père, Charles le Téméraire, et reçut le duché de Luxembourg et le collier de la Toison d'or. Après la naissance de son petit-fils, Maximilien avait signé un traité avec Louis XII par lequel Charles épouserait Claude, la jeune fille de Louis XII. Ce traité de Blois (22 septembre 1504) stipulait que si Louis XII mourait sans enfants mâles, Charles, comme futur époux de Claude de France, succéderait à Louis dans les duchés de Bourgogne, de Milan, de Gênes et de Bretagne, dans le comté d'Artois et à Blois. Louis XII fit ensuite annuler le traité de Blois et le mariage projeté qui assuraient à Charles la Bourgogne et l'Artois. Claude fut fiancée à François d'Angoulême, héritier présomptif du trône, le 14 mai 1506.

Devenus rois de Castille à la mort d'Isabelle, le 26 novembre 1504, Philippe et Jeanne firent frapper des réaux d'Espagne à Anvers et à Bruges en 1505 (voir au catalogue, n° 791), destinés à financer les frais de leur voyage en Espagne. Ces réaux furent presque tous refondus et sont très rares. Le réal était alors la monnaie d'argent de l'Espagne unifiée sous Ferdinand et Isabelle. Philippe le Beau mourut pendant ce voyage en Espagne le 25 septembre 1506 et son fils Charles hérita des Pays-Bas à l'âge de six ans. La régence ne put être confiée à sa mère, tellement bouleversée par la mort de son mari qu'elle fut surnommée

depuis Jeanne la Folle. Le gouvernement de la Castille fut confié à Ferdinand et celui des Pays-Bas à l'empereur Maximilien qui exerça pour la seconde fois la régence. Trop absorbé par les affaires de l'Empire, Maximilien délégua sa fille Marguerite d'Autriche, tante de Charles de Luxembourg, comme gouvernante (1506-1530). S'étant joint à la Sainte Ligue en 1512, Maximilien contribua à l'expulsion des Français hors de l'Italie en laissant passer les troupes suisses du pape par le Tyrol. Louis XII se vengea ensuite de la défection de l'empereur en Italie et tourna ses troupes contre les Pays-Bas en 1513. La gouvernante s'était cependant déjà assuré le soutien d'Henri VIII d'Angleterre, mari de Catherine d'Aragon, fille des rois catholiques et tante de Charles. Trente mille Anglais débarquèrent bientôt à Calais et se joignirent aux troupes des Pays-Bas. Maximilien arriva d'Allemagne sans troupes et servit comme expert militaire dans l'armée commandée par le jeune Henri VIII. Les Français furent battus à Théroüanne, le 7 août 1513. Tournai, chef-lieu de la seigneurie du Tournaisis annexée à la France depuis Philippe Auguste, fut prise par les Anglais le 21 septembre 1513 et Henri VIII se déclara souverain de la ville. De 1513 à 1518, il y fit frapper des gros de type anglais à la tête du roi et au revers, l'écu de France et d'Angleterre entouré de la légende *Civitas Tornacens* (avec, comme différent d'atelier de Tournai, un T couronné). Le traité de Londres (7 août 1514) acheva la pacification provisoire de l'Europe. François I^{er} et Henri VIII convinrent du mariage du dauphin et de Marie d'Angleterre afin de rester en possession de Boulogne et de Tournai. Par le traité de Londres du 4 octobre 1518, Tournai fut rachetée par la France pour la somme de 600.000 couronnes d'or et la ville fut remise aux Français le 9 février 1519.

L'unification territoriale des Pays-Bas sous Charles Quint

Par le jeu des successions et des alliances matrimoniales, Maximilien était parvenu à rassembler l'héritage des ducs de Bourgogne, des Habsbourg et des rois catholiques entre les mains de l'archiduc Charles, *Prince national des Pays-Bas*, qui devint le plus puissant souverain de son temps. Durant tout son règne, Charles s'attacha à réunir à son patrimoine les terres des Pays-Bas qui n'en faisaient pas encore partie. En 1515, le duc Georges de Saxe, qui avait succédé à Albert de Saxe, gouverneur de Frise, au nord du Zuiderzee, et était incapable de s'y maintenir, céda ses droits sur la Frise (*Friesland*) à l'archiduc. Au décès de Ferdinand d'Aragon, le 23 janvier 1516, l'archiduc Charles devint gouverneur puis, le 14 mars 1516, succéda à son grand-père sur le trône d'Espagne, en Sardaigne, en Sicile, à Naples et dans les territoires du Nouveau Monde découvert par Christophe Colomb. Charles fit la paix avec François I^{er} par le traité de Noyon (13 août 1516) qui prévoyait le mariage de Charles et Louise, la fille unique de François I^{er}, âgée seulement d'un an. Le 8 septembre 1517, conseillé par Maximilien, l'archiduc Charles qui était resté dans les Pays-Bas, s'embarqua finalement pour l'Espagne à Flessingue (Vlissingen) pour se rendre dans son royaume. Lorsque Maximilien mourut le 15 janvier 1519, Charles se porta candidat au trône impérial. S'inspirant de l'empire romain et de l'empire carolingien, il entendait imposer une nouvelle *Pax Romana* et réformer l'Europe. Il exprima son ambition de la manière suivante : « *En tant qu'empereur je pourrai faire de grandes choses, je pourrai non seulement préserver, mais augmenter les domaines que Dieu nous a confiés. Je pourrai rétablir la paix et la sécurité dans la Chrétienté... Ce n'est que dans l'union que nous pourrons tous les deux [Charles et son frère Ferdinand] réaliser notre grande tâche* ». Largement financé par le banquier allemand Fugger et après que le comte Henri de Nassau et Franz von Sickingen, à la tête de trois armées de mercenaires, eurent occupé Francfort, Charles fut élu à l'unanimité empereur du Saint Empire Romain Germanique le 28 juin 1519. Charles V se trouva à la tête des biens patrimoniaux des Habsbourg en Europe centrale et dans les Pays-Bas. Comme roi d'Espagne et de ses possessions, sous le nom de Charles I^{er}, il devint le souverain le plus puissant de l'Europe du 16^e siècle. En remerciement de son soutien financier, Anton Fugger reçut la seigneurie de Weissenhorn et le droit d'y frapper des florins d'or portant les légendes *Ant. Fugger D(ominus) in Weissenorn* et *Carol. V Ro. Imp. Augus. munus*, présent de l'empereur Charles V (lot n° 1357).

En 1521, les troupes de Charles Quint, commandées par le comte Henri de Nassau, mirent le siège devant Tournai que François I^{er} avait récupérée par le traité du 4 octobre 1518 avec Henri VIII. La ville capitula le 2 décembre 1521 et Charles Quint ajouta définitivement Tournai et le Tournaisis à ses terres patrimoniales dans les Pays-Bas. Quatre ans plus tard, François I^{er} fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. Tenu en captivité en Espagne, le roi de France signa l'année suivante le traité de Madrid (1526) avec l'empereur qui obtint la cession de la Bourgogne et l'abandon de la souveraineté française sur la Flandre et l'Artois. Une fois libéré, François refusa cependant d'exécuter le traité. Les négociations entre Marguerite d'Autriche et Louise de Savoie mirent fin à la guerre entre la France et l'Espagne et aboutirent à la paix des

Dames. Par ce traité de Cambrai, signé le 3 août 1529, le roi de France cédait l'Italie et la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois à Charles Quint qui, en contrepartie, renonçait définitivement à la Bourgogne.

L'empereur continua inlassablement son oeuvre d'unification territoriale des Pays-Bas. A l'est de l'Escaut, terre d'Empire, Charles était à la fois son propre suzerain et vassal. Après avoir annexé la Frise en 1524, il ajouta le Nedersticht et l'Oversticht à ses possessions en 1528. La même année, ses troupes prirent l'évêché d'Utrecht et l'Overijssel. En 1536, elles occupèrent le Groningue et la Drenthe, alors contrôlés par la Gueldre. L'empereur s'empara par les armes des deux derniers territoires qui lui résistaient encore en 1543, la Gueldre (traité de Venlo, 1543) et Zutphen. Ajoutées aux possessions patrimoniales des Habsbourg, celles-ci devinrent après 1543 les Dix-Sept Provinces des Pays-Bas, comprenant l'Artois et la Franche-Comté.

Le 26 juin 1548, Charles Quint détacha la Gueldre, le Nedersticht et l'Oversticht du Cercle (*Kreitz*) de Westphalie par le traité ou la *Transaction d'Augsbourg*. L'année suivante, il les rattacha au cercle administratif impérial nouvellement créé, le *Cercle de Bourgogne*, dans lequel il regroupa et unifia officiellement les possessions de la maison d'Autriche-Bourgogne dans les Pays-Bas, les Dix-Sept Provinces (*Pragmatic Sanction*, 4 novembre 1549). Réuni à l'empire, ce cercle était ainsi assuré de la protection militaire impériale et ne pouvait plus être divisé dans les héritages futurs. L'empereur avait ensuite tenté à plusieurs reprises d'unifier le système monétaire de l'empire.

Toujours à court d'argent pour financer ses guerres, l'empereur mit les villes à contribution. Lourdemment endettée par les amendes infligées par les ducs de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, la ville de Gand et son quartier (Courtrai, Audenarde, Grammont) refusèrent en 1539 d'accorder l'aide que l'empereur demandait. En représailles, celui-ci fit décapiter 17 personnes, en bannit d'autres, détruisit les murailles et fit construire une citadelle aux canons tournés vers la ville (le « château des Espagnols ») pour la maintenir en obéissance. Il supprima tous les privilèges municipaux et l'autorité de la ville sur son quartier et la *Concessio Carolina* (avril 1540) limita sensiblement les compétences des échevins, désormais désignés par le souverain.

En tout, Charles Quint séjourna 28 ans dans les Pays-Bas, les terres où il était né et avait passé sa jeunesse et parmi toutes ces possessions, celles qu'il préférerait. En 1555, usé par les lourdes responsabilités, les guerres et conflits incessants, il abdiqua en faveur de son fils, l'infant Philippe. Lors de la cérémonie d'abdication, il s'appuya sur l'épaule du jeune Guillaume d'Orange (1533-1584), celui qui allait diriger la révolte des Dix-Sept Provinces contre le roi d'Espagne.

Le système monétaire sous l'archiduc puis l'empereur Charles, 1506-1539

Au cours des premières décennies du 16^e siècle, le développement du système monétaire des Pays-Bas connut un calme relatif. Aux changements fréquents du cours des monnaies et de leurs types sous Philippe le Beau et Maximilien, succéda une période assez longue de stabilité. Le patard (*stuiver*) avait définitivement remplacé le double gros (plaque) comme monnaie de compte à la fin du 15^e siècle et valait invariablement 2 gros, la livre de 40 gros valant 20 sols ou patards. Le système monétaire institué à la fin du règne de Philippe le Beau fut maintenu après sa mort précoce en 1506 pendant toute la minorité de Charles de Luxembourg. On continua à frapper le florin d'or au saint Philippe (*Philippusgoudgulden*) et le demi-florin (**20**) introduits en 1496, désormais émis au nom du jeune archiduc Charles. Le florin fut frappé en Brabant, à Anvers (**5**), en Flandre, à Bruges (**789**), en Hollande, à Dordrecht (**1113**) et à Namur. Le demi-florin fut frappé à Anvers (avec et sans marque d'atelier, **20-21**), à Bruges (**795**), Dordrecht et Namur. Le florin d'or courait pour 25 sols et le demi pour 12 ½ sols. Sa masse était 3,30 g, le titre un peu moins de 16 carats. La frappe continua jusqu'en 1520. En 1500, Philippe le Beau avait ouvert un nouvel atelier en Brabant, au Vroenhof à Maastricht, Charles y fit frapper des florins d'or au saint Philippe de 1505 à 1520, à la légende *Moneta aurea facta Traiecti in Vrohof* (**19**). Des doubles patards, des patards, des gros (**24**), demi-gros (**28**) et quarts de gros d'argent (**29**) et des doubles mites de billon (1/24 de patard) furent également frappés. Les cours des monnaies fixés en 1496 se maintinrent sans grands changements jusqu'en 1548.

En 1517, l'empereur Maximilien revint dans les Pays-Bas et fit frapper à Anvers une pièce de présentation en argent, gravée par Ulrich Ursenthaler (elle portait cependant la date de 1507). Au revers de ce double *guldiner* ou double florin, l'aigle impérial bicéphale était entouré de la Toison d'or, d'un cercle

de 7 blasons de royaumes et d'un second cercle de 19 blasons de provinces. Ce revers devait impressionner et propager l'image d'un roi et empereur régnant sur de très nombreux pays et provinces d'Europe dont il se voulait le souverain le plus puissant comme l'indique la légende *Plurimumq(ue) Europ(a)e Provinciar(um) Rex et Princeps Potentissim(us)*, roi et souverain le plus puissant de la plupart des régions d'Europe (Elsen, vente 59, 18-21 septembre 1999, 1293). Ce fut la première mention du nom de l'Europe. L'idéologie de puissance, fil conducteur de toute la politique de Maximilien, fut transmise à Charles Quint et Philippe II qui s'en inspirèrent toute leur vie.

Depuis le début du 16^e siècle, l'or et l'argent du Nouveau Monde étaient exportés régulièrement d'Espagne, surtout vers la France et les Pays-Bas, sous forme de monnaies. L'or arrivait aux Pays-Bas sous forme de ducats et doubles ducats (*doblas excelentes*) qui étaient des monnaies en or presque pur d'environ 7 g. Cette monnaie d'or espagnole (*doblon*) était appelée *doublon* ou *dubloen* dans les Pays-Bas. Plus tard, l'or espagnol arriva aussi sous forme d'escudos au portrait de Charles Quint. Le terme *dubloen* fut alors presque exclusivement utilisé pour désigner les doubles escudos un peu plus légers (6,75 g), appelés aussi *pistoles*. L'argent était exporté essentiellement sous forme de pièces de 4 et 8 réaux (les pièces de 8, *de a ocho, realen van achten* ou *Spaanse matten*).

Lorsque l'archiduc Charles s'embarqua pour l'Espagne en septembre 1517 pour y être couronné, il emporta les monnaies qu'il avait fait frapper à Anvers pour couvrir les frais de voyage, comme l'avait fait son père. C'étaient les réaux (**33**), demi-réaux (**36**) et les quarts de réaux (**38**) d'Espagne, frappés aux titres de Jeanne d'Aragon et de Charles. Comme ceux frappés par son père, les réaux de Charles, presque tous refondus, sont très rares.

Devenu entre-temps roi d'Espagne et empereur du Saint Empire, Charles Quint créa un nouveau monnayage en 1521. Le florin d'or au saint Philippe de 25 patards fut remplacé par le florin d'or Karolus (Anvers, **62**, Dordrecht, **1119**) montrant l'empereur à mi-corps de face (*Karolusgulden*). Son cours fut fixé à 20 patards (40 gros). La monnaie d'or devint ainsi une pièce valant une livre de 20 sous ou 20 patards. Cette livre était appelée livre d'Artois (*pond van 20 schelling Artesisch, 20 stuiver of 40 groot*). Elle valait le sixième de la livre de Flandre, la livre de 240 gros ou 120 patards. Quelques années plus tard, la gouvernante ordonna d'utiliser seulement le florin Karolus comme monnaie de compte bien que l'usage de la livre de Flandre se maintint pendant longtemps. Bientôt seule l'abréviation "florin" fut utilisée. En 1521, Charles Quint émit également d'autres nouvelles monnaies d'or, le réal, montrant l'empereur à mi-corps (**39**, **1114**), et le demi-réal, aux armes impériales et armes d'Autriche-Bourgogne (**51**, **1116**). Le réal et le demi-réal (*gouden reaal* et *halve reaal*) valaient 3 florins et 1 ½ florin. La livre de Flandre valait ainsi 2 réaux ou 6 florins. De nouvelles monnaies d'argent furent également mises en circulation à partir de 1521, des réaux valant 3 patards (**126**), des demi-réaux de 1 ½ patard, des patards (**139**) et des quarts de gros (**144**). Leur production continua jusqu'en 1556.

Les monnaies frappées étaient uniformes dans toutes les provinces et mentionnaient seulement les titres impérial et royal. Les régions ne se distinguaient plus que par un sigle monétaire fixe. Les monnaies divisionnaires restèrent cependant différentes selon les régions. La division du patard (*stuiver*) ou double gros en 48 mites de Flandre ou 24 deniers parisis, en vigueur en Flandre et en Zélande, était celle du nouveau système monétaire. La mite de Brabant ne valait que 2/3 de la mite de Flandre de sorte qu'en Brabant, le patard était compté pour 72 mites de Brabant. On y frappa des doubles mites et des quadruples mites à l'écu de Louvain. La division du gros en 8 deniers de Hollande (*penning Hollands*) et du stuiver en 16 deniers finit par s'imposer dans tous les Pays-Bas du Nord. Ailleurs dans les Pays-Bas du Sud le patard était divisé en 12 deniers artésiens (12 *penningen Artesisch*). A Namur, le denier valait ainsi 4 mites de Flandre. Le florin se maintint dans les Pays-Bas du Nord comme monnaie de compte jusqu'à l'introduction de l'euro, le *stuiver* étant devenue la pièce de 5 cent et le *dubbeltje* la pièce de 2 *stuiver* ou 10 cent lorsque le florin fut divisé en 100 cent. Comme le florin d'or fixé à 20 patards, le réal d'or fut fixé à 20 réaux d'argent. Le réal d'argent valait ainsi 1/20 de réal ou 3 patards et le demi-réal d'argent 1/40 de réal d'or ou 1 ½ patard. En billon, la double mite continuait à remplir la fonction de petite monnaie. La double mite de Brabant (**146**) valait 1 ½ mite de Flandre.

La création de l'écu d'or dans les Pays-Bas, 1540

Sous l'influence grandissante des couronnes d'or françaises dans le commerce des Pays-Bas, l'empereur ordonna en 1540 la frappe d'un écu d'or (90), inspiré de l'écu d'or au soleil de François I^{er} et au même cours (42 sols), ce qui facilita la transformation de l'or venant d'Espagne à travers la France. La nouvelle monnaie d'or était appelée "écu d'or" dans les ordonnances de cette époque. Le terme "couronne d'or" (*zonnekroon, gouden kroon* ou *gouden schild*) n'apparut que plus tard, sous le règne de Philippe II.

L'introduction de la première monnaie de cuivre dans les Pays-Bas, 1543

Une innovation importante se produisit en 1543. A la place de pièces de faible valeur en billon, un alliage de cuivre contenant seulement une petite quantité d'argent (qui en déterminait cependant la valeur), furent désormais frappées des pièces en cuivre sans addition d'argent, ce qui rendait leur valeur fiduciaire. La courte (*korte*) de cuivre remplaça la double mite en billon (ordonnance du 22 février 1543). Elle montrait la tête barbue couronnée de Charles Quint à droite et au revers, un lion rampant à gauche (146). Circulant à la valeur d'une double mite, elle représentait le 1/24^e du patard.

La première lourde monnaie d'argent dans les Pays-Bas, 7 avril 1544

La plus grosse pièce d'argent frappée par Charles Quint était, depuis 1536, la pièce de quatre patards montrant l'aigle impériale bicéphale, appelée *vlieger* ou *krabbelaar* (Anvers, 111, Maastricht, 124, Dordrecht, 1125). De nouvelles mines d'argent avaient été découvertes dans le Tyrol et en Saxe et avaient rendu possible la frappe de grosses monnaies d'argent de la valeur d'un florin d'or allemand, appelées pour cette raison *Guldengroschen*. Les grosses monnaies issues en 1519 de l'atelier situé près d'une riche mine d'argent, à Joachimstal en Bohême, furent bientôt appelées *Joachimstaler Guldengroschen* ou *Joachimstaler* et ensuite simplement *Taler*. Ces talers inondèrent l'Empire et les Pays-Bas où ils furent appelés *daldres* (*daalders*). Ils furent longtemps interdits dans les Pays-Bas où l'on préférait la monnaie d'or pour effectuer les paiements de sommes élevées. L'arrivage de l'argent du Nouveau Monde par l'Espagne (surtout le port de Séville) ne devint important qu'après la découverte des mines de Potosi (Bolivie) en 1545 et de Zacateca (Mexique) en 1546. Ce fut donc essentiellement le flux d'argent arrivant d'Allemagne qui décida Charles Quint le 7 avril 1544 à faire frapper de grosses monnaies d'argent dans les Pays-Bas. Il décida d'émettre le florin Karolus d'argent (*zilveren Karolusgulden*) au cours du florin d'or Karolus, soit une livre ou un florin de 20 patards. Pour la première fois, un portrait réaliste figurait sur une monnaie d'argent des Pays-Bas. La collection Huntington contient des exemplaires frappés à Anvers (avec et sans marque d'atelier, 100, 105), Maastricht (107), et Bruges (815). De 1552 à 1556 eut lieu une seconde émission (2^e type, au buste vieilli) en Brabant (108), Flandre (817), Hollande et Gueldre (1018).

Afin de se faire une idée de la valeur des monnaies et du niveau de vie de la population du temps de Charles Quint, la mention de quelques prix et salaires est éclairante. En 1505, le salaire quotidien d'un maître-menuisier brabançon était de 4 patards. En 1541, un corps de métier bien payé gagnait toujours 4 patards par jour. La dévaluation du milieu du 16^e siècle fut néfaste pour les salariés. En 1550, une livre de lard coûtait 2 patards et absorbait quasiment l'entièreté du salaire quotidien d'un ouvrier non qualifié. En 1552, la paie journalière d'un aide-maçon permettait d'acheter 6 kg de pain d'orge à Louvain; en 1586-1587, cette quantité n'était plus que de 2,5 kg. Durant l'hiver très rude de 1556, les betteraves et les choux étaient gelés et l'on dut payer 5 patards pour 25 betteraves, ce qui angoissa la population: à Louvain régnait « *groote benauwtheyt onder tvolek* ». La hausse des prix et des salaires après 1555 fit des Pays-Bas l'une des régions les plus chères au monde.

Le monnayage sous Philippe II, de 1557 à 1567

Deux ans avant l'abdication de l'empereur (1553), son fils, l'infant Philippe, épousa la reine d'Angleterre, Marie Tudor, la fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, qui était donc la cousine de Charles Quint. Au cours du banquet de noces, Philippe fut proclamé roi d'Angleterre, de France, de Naples et de Jérusalem. Il devint Philippe II d'Espagne et hérita des Pays-Bas par l'abdication de son père le 25 octobre 1555. La couronne impériale passa au frère cadet de Charles, Ferdinand I^{er} d'Autriche. Les premières monnaies de Philippe portent son titre de roi d'Angleterre (ANG. REX) jusqu'en 1559. La frappe du réal d'or fut continuée à partir de 1557 (Anvers, 155, Maastricht, 159, Bruges, 832, Dordrecht 1127). Le cours était

cependant fixé à 70 sols. On poursuivit aussi l'émission du demi-réal d'or, de la courte, des quatre patards, du patard, du gros et du gigot ou 6 mites (Anvers, **171**). Seule la frappe du florin Karolus d'argent ne fut pas poursuivie. En 1557, il fut remplacé par une monnaie encore plus lourde, le demi-réal d'argent, bientôt appelé daldre Philippus (*Philipsdaalder*) ou écu Philippe à cause du buste royal figurant au droit (Anvers, **160**, Bruges, **815**, Dordrecht, **1140**). Cet écu Philippe circulait au même cours que le demi-réal d'or (35 patards ou sols). Les réaux de huit espagnols continuaient à être massivement importés d'Espagne dans les Pays-Bas où ils étaient tarifés en monnaies de compte locales. Cet afflux de métaux provoqua une hausse importante des émissions monétaires dans la seconde moitié du 16^e siècle.

Marie Tudor mourut le 17 novembre 1558, deux mois après le décès de Charles Quint à Yuste, privant ainsi Philippe II de la dignité royale en Angleterre. Après 1559, ses monnaies ne mentionnent plus le titre de roi d'Angleterre. Les victoires de son armée à Saint-Quentin et à Gravelines permirent à Philippe II de conclure la paix avec la France par le traité de Cateau-Cambrésis et de mettre fin aux hostilités entre l'Espagne et la France (2-3 avril 1559). Philippe II retourna ensuite en Espagne après avoir confié le gouvernement à sa demi-soeur Marguerite de Parme, assistée d'un conseil d'état.

A partir de 1560 on poursuivit l'émission des réal et demi-réal d'or. Le demi-réal d'or émis de 1560 à 1567 à Maastricht est extrêmement rare (**185**), celui de Dordrecht très rare (**1160**). On frappa aussi des couronnes d'or au cours de 40 sols (2 florins), à Anvers (**187**), à Bruges à partir de 1570 (**876**), à Dordrecht (**1139**). La collection Huntington renferme un exemplaire de la couronne de Gueldre daté de 1572 (**1073**). Les subdivisions de l'écu Philippe furent introduites en 1562 pour remplacer les pièces de 4 patards, les patards en argent et les gros de billon qui ne formaient plus la base des monnaies d'argent car leur cours en patards ou sols fluctuait. Si l'écu passait de 35 à 36 sols, puis à 37 sols, la monnaie de compte, le patard n'était plus stable mais passait de 1/35^e à 1/36^e d'écu, puis à 1/37^e d'écu. Ce problème fut résolu en prenant l'écu comme base et en frappant des fractions (donc des parties invariables) de l'écu. On mit en circulation le demi-écu Philippe (**193**), le cinquième d'écu (**198**), le dixième d'écu (Maastricht, **208**), le vingtième d'écu ou *stoter* (Anvers, **209**, Dordrecht, **1148**) et plus tard même le quarantième d'écu ou *braspennig*. Le médailleur italien Gianpaolo Poggini, qui travaillait à Bruxelles, grava le buste royal qui apparut sur la plupart des monnaies d'or et d'argent. Il remplaça également les armes impériales par celles de Philippe II, entourées de la Toison d'or, et la devise de son père *Da mihi virtute contra hostes tuos* fut remplacée par celle du roi *Dominus mihi adiutor*. On frappa aussi des daldres commémoratifs en piéfort en Brabant, Gueldre (**1044**), Utrecht et Overijssel, avec ou sans date (1567 et 1568). Inconnu pour la Flandre, un exemplaire frappé à Bruges apparut dans la collection Veldeman (Elsen, vente 62, 24 juin 2000, 1265).

L'écu de Bourgogne, de 1567 à 1571

Pour se conformer aux décisions de la Diète d'Augsbourg réunie en 1566 afin d'unifier le système monétaire de l'empire, Philippe II mit fin en 1567 à l'émission des écus Philippe et des monnaies d'or correspondantes. Il ordonna la frappe de florins d'or (**212**) et d'écus d'argent dits "de Bourgogne" (Anvers, **216**, Bruges, **864**, Nimègue, **1064**, Dordrecht, **1155**) portant la croix de bâtons nouveaux (*Kruisrijksdaalders*, *Bourgondische daalders*). Leur valeur correspondait à celle des monnaies d'or et d'argent qui venaient d'être mises en circulation dans l'empire et devaient courir dans les Pays-Bas respectivement pour 34 et 32 sols. Des demi-écus de Bourgogne (Anvers, **223**, Bruges, **869**, Nimègue, **1071**, Dordrecht, **1158**) et des quarts (Anvers, **224**, Bruges, **873**) furent également frappés. Pour le florin d'or, on reprit la représentation de saint André, abandonnée depuis le règne de Philippe le Beau. De plus, le grand écu royal de Philippe II, aux armes d'Espagne, fut remplacé par l'ancien écu d'Autriche-Bourgogne. Ces mesures visaient à doter les Pays-Bas d'un monnayage au caractère 'national' pour les provinces faisant partie du cercle de Bourgogne, en reprenant les types et les armoiries antérieures au régime espagnol.

N'ayant pas donné les résultats espérés, la frappe des florins et des écus de Bourgogne fut arrêtée dès 1571 et celle de la première émission de Philippe II reprise : le réal d'or, l'écu Philippe et ses subdivisions (Brabant, **172**, **238**, Flandre, **877**, **880**, Gueldre, **1075**, **1076**, Hollande, **1161**, Utrecht, **1207-1211**). A Bruxelles, où le numéraire manquait dans la ville, l'atelier, fermé depuis 1437, fut rouvert en octobre 1576. Le tailleur de coin de la Monnaie d'Anvers, fort âgé, n'étant pas en mesure de fournir rapidement les coins nécessaires à la frappe, on réutilisa des coins de la Monnaie de Bruges pour l'or et d'Anvers pour l'argent, dans lesquels le B initial de l'atelier fut regravé dans le champ du droit, derrière le buste (**246**). Des coins

spécifiques furent ensuite taillés pour les écus, présentant le B dans le millésime. Seuls quelques exemplaires de ce type sont connus, pour 1576 et 1577.

La révolte contre le régime espagnol

Le calvinisme avait fortement progressé dans les Pays-Bas durant les années 1550 et 1560. En 1566, il était déjà implanté dans environ 300 places mais restait clandestin du fait de la répression, à l'exception d'Anvers où régnait une relative tolérance. Des synodes informels s'y réunissaient, dotant les différentes communautés d'une confession de foi et d'une discipline commune, la *Confessio Belgica* (1561). Le gouvernement espagnol devint de plus en plus détesté par la population en raison de la lourde imposition et du mépris des privilèges du pays. L'Inquisition, les exécutions et la terrible répression de la réforme protestante poussèrent à la révolte des Pays-Bas à partir de 1566. Après les troubles iconoclastes, Philippe II envoya en 1567 le duc d'Albe dans les Pays-Bas à la tête d'une armée espagnole avec l'ordre de soumettre le pays à tout prix, d'imposer à ses « Etats de par delà » l'absolutisme politique et le catholicisme d'Etat qui régnaient en Espagne. Albe devait obtenir que la puissance espagnole puisse imposer son prestige et sa foi à la France, à l'Angleterre et à l'Empire et reprenant l'oeuvre de Charles Quint, tendre vers la domination universelle en même temps qu'elle écraserait le protestantisme. Le gouverneur instaura un régime de terreur et les exécutions se succédèrent par milliers. Les comtes d'Egmont et de Hornes, condamnés à mort pour trahison à leur roi, ainsi que d'autres nobles, furent décapités sur la grand-place de Bruxelles (juin 1568). De 1567 à 1573, le duc d'Albe et ses conseillers, Berlaymont et Noircarmes, firent exécuter de six à huit mille personnes tandis que neuf mille personnes subirent des confiscations totales ou partielles de leurs biens. L'intolérance religieuse du duc et son régime de terreur firent exécuter en trois ans autant de personnes que l'Inquisition en Espagne durant tout le règne de Philippe II. Une grande partie de la population émigra et le pays fut bientôt plongé dans le chaos. Rien qu'en 1567 et 1568, environ 60.000 personnes s'enfuirent dont la plupart trouvèrent refuge dans les états allemands proches. En 1573, Albe se vanta que le massacre des sujets du roi était devenu une excellente opération financière qui avait procuré au roi, rien qu'en confiscations, 500.000 ducats de rente. Entre-temps le climat politique et la situation militaire s'étaient fortement détériorés. Après avoir remporté plusieurs succès contre Guillaume d'Orange, dit le Taciturne, le duc d'Albe écrasa la révolte dans la partie méridionale des Pays-Bas et y rétablit l'autorité espagnole. Mais il ne parvint pas à réprimer le soulèvement de la plupart des villes de Hollande et de Zélande au printemps de 1572. Lassé de ses échecs, Albe demanda son rappel et quitta les Pays-Bas en 1573. Il fut remplacé par le commandeur de Castille, Requesens. Aussi intransigeant que son prédécesseur, le nouveau gouverneur ne réussit pas mieux à pacifier les Pays-Bas.

Le contremarquage des monnaies en circulation en Hollande et Zélande (1573-1575)

La Hollande et la Zélande se révoltèrent en 1572 et formèrent un gouvernement indépendant, tout en reconnaissant l'autorité formelle de Philippe II. En 1573, les Etats de Hollande prirent le contrôle de la Monnaie et poursuivirent la frappe de demi-écus Philippe jusqu'en 1575. Pour financer l'effort de guerre, les Etats décidèrent que les monnaies circuleraient à un cours forcé, la différence servant de contribution de guerre (appelée 'service'). Un placard ordonna le 7 février 1573 que sur toutes les monnaies circulant en Hollande et Zélande un impôt de guerre d'un huitième du nouveau cours devait être payé aux autorités. Les monnaies sur lesquelles l'impôt avait été versé étaient ensuite contremarquées du lion de Hollande ou de Zélande et circulaient à ce cours plus élevé, parmi celles-ci l'écu Philippe (**1167**) et ses fractions, le réal d'or d'Espagne, l'écu de Bourgogne (**1188**). En pratique, les choses se passaient simplement. Les gens apportaient huit pièces et en recevaient sept contremarquées de retour, quel que soit le type de monnaie. Dans la collection Huntington se trouve un demi-écu Philippe frappé à Dordrecht en 1574 et portant la contremarque (**1174**). Cet atelier continuait donc à produire des monnaies à l'ancien cours et prélevait aussitôt l'impôt de guerre en les contremarquant.

Le siège de Leiden par les troupes espagnoles (21 août 1573-3 octobre 1574)

Le 21 août 1573, Leiden fut assiégée par les troupes espagnoles commandées par Valdez. Louis de Nassau rassembla une armée en Allemagne pour dégager les villes assiégées mais il fut battu par Sancho d'Avila, le 14 avril 1574, sur la Mookerheide où il trouva la mort ainsi que son frère Henri de Nassau. Leiden fut assiégée une seconde fois par Valdez sans plus de résultat. La ville fut libérée par les Gueux (*de*

Watergeuzen) le 3 octobre 1574. Les autorités municipales émirent des quarts de florins en papier (5 *stuiver*) le 19 et le 24 décembre 1573. Le 27 mars 1574 furent frappés des demi-patards (*halve stuivers*) au lion rampant et l'écu de la ville avec les légendes *Heere ontbermt Hol* et au revers, *Ende salicht Leyden* (**1186**). Le 10 juillet 1574, la ville fit frapper des pièces de 28 *stuiver* et de 14 *stuiver* en argent (**1184**).

La frappe du daldre Hollandais au lion en Hollande (1575-1579)

A partir du 25 août 1575, les Etats de Hollande firent frapper une nouvelle monnaie d'argent, le daldre hollandais, appelé plus tard daldre au lion (*leeuwendaalder*). Maintenant le principe de la réserve, le nouveau daldre était tarifé à 32 patards, 3 patards au-dessus de sa valeur intrinsèque, de manière à verser la différence dans la caisse de guerre. La nouvelle monnaie ne faisait plus référence à Philippe II. Elle montrait un chevalier en armure tenant l'écu au lion de Hollande entouré de la légende *Moneta nova argentea ordinum Hollandiae* (Nouvelle monnaie d'argent de l'Etat de Hollande). Cette exploitation fiscale de la monnaie rapporta environ 1 million de florins dans les années 1575-1579, une somme considérable pour cette époque. L'émission du daldre au lion fut abandonnée en 1579 de manière à mettre fin au cours forcé en Hollande.

La prise de pouvoir des Etats généraux, 1576-1581

La situation empira dans les Pays-Bas après la mort de Requesens en mars 1576. Les troupes espagnoles, impayées depuis deux ans, se mutinèrent et se dirigèrent vers les riches provinces du Sud où elles se mirent à ravager le Brabant, pillant et détruisant plusieurs villes, dont Alost, Maastricht et finalement Anvers, la ville la plus prospère des Pays-Bas, qui subit la Furie Espagnole en novembre 1576. Plus de sept mille hommes, combattants ou bourgeois, furent massacrés, la ville fut incendiée et pillée de fond en comble. Quelques jours plus tard, les Dix-Sept Provinces des Pays-Bas se fédérèrent par la Pacification de Gand dans le but d'expulser les troupes espagnoles du pays. Le gouvernement fut confié aux Etats généraux, les anciens privilèges furent rétablis et les édits contre la réforme suspendus. Pour pallier au problème de liquidités, les Etats généraux décidèrent de suivre l'exemple hollandais et de faire frapper des monnaies à un cours forcé de manière à utiliser la différence comme un impôt de guerre.

Contrôlant la presque totalité des territoires, les Etats généraux décidèrent en janvier 1577 de faire frapper de nouvelles monnaies d'or et d'argent. La production commença le 11 février 1577 : des doubles et simples florins d'or des Etats, des écus, demis et quarts d'écu des Etats. Le nouveau monnayage représentait toujours le roi d'Espagne avec sa titulature habituelle mais son buste fut remplacé par une représentation schématique à mi-corps. Les armes et la devise du roi furent également remplacées : le grand écu royal d'Espagne céda la place à l'ancien écu d'Autriche-Bourgogne de Philippe le Beau et de Charles Quint, déjà utilisé sur les écus et fractions de Bourgogne. Toutes les monnaies portaient la nouvelle devise *Pace et Iustitia* qui exprimait clairement les revendications des Etats généraux. Pour la première fois, la valeur en sous fut inscrite sur les monnaies d'argent à partir du demi-écu, soit 16-S, 8-S, 4-S et 1-S. Les écus des Etats furent en effet émis à 32 sous, qui était le cours des daldres d'empire et des écus de Bourgogne mais ils contenaient moins d'argent fin. La monnaie des Etats suivait ainsi la politique monétaire de Hollande et de Zélande et s'opposait totalement à celle du roi qui visait surtout la stabilité de la monnaie. Le contenu d'argent fin de l'écu des Etats (22,85 g) était de 16 % inférieur à celui de l'écu de Bourgogne (26,24 g). La différence entre ce cours forcé de 32 sous et la valeur intrinsèque permettait en partie le financement de l'effort de guerre contre les troupes espagnoles.

Plusieurs provinces profitèrent de l'émission des Etats pour ouvrir un atelier. Les nouvelles monnaies d'argent furent mises en circulation à Anvers (écu, **273**, demi-écu, **275**), Bruxelles (demi, **278**, quart, **279**), Maastricht, Bruges (écu, **895**, demi-écu **896**, quart d'écu, **902**), Mons pour le Hainaut (demi-écu, **564**), remplacé ensuite par Tournai (écu, **570**), Nimègue (écu, **1077**, demi-écu, **1078**), Hasselt pour l'Overijssel (écu, **1238**, demi-écu, **1239**). Des doubles florins des Etats (d'environ 3 g) furent aussi frappés en 1577. Un exemplaire de Bruges apparut dans la collection Veldeman (Elsen, vente 62, 24 juin 2000, 1272). Le patard des Etats, le liard (*oord*, initialement *kwart stuiver*, valant un quart de patard ou 12 mites) et le gigot (*duit*) furent également frappés.

Emis à un titre affaibli et un cours forcé, le monnayage des Etats ne rencontra pas le succès escompté et sa circulation fut interdite dans les territoires d'Empire. La plus grande confusion s'installa dans la

circulation des espèces monétaires dans les Pays-Bas. Au Nord, les provinces se rapprochèrent et s'imposèrent des liens plus étroits par l'Union d'Utrecht (23 janvier 1579). Par le placard du 19 décembre 1579, elles supprimèrent la "réserve", la différence entre le cours forcé et la valeur intrinsèque, destinée au financement de la guerre, et mirent fin à la frappe des écus des Etats. Début 1580, le système monétaire royal d'avant la guerre fut rétabli, on reprit l'émission des couronnes d'or et des écus Philippe. Leur cours était cependant nettement plus élevé. En 1581, l'écu Philippe était passé à 50 patards soit une hausse de près de 43% depuis 1557. Cette émission se poursuivit jusqu'à la proclamation de la déchéance de Philippe II. La couronne d'or au titre de Philippe II fut frappée en 1580 et 1581 à Anvers (**292-293**), à Bruges et à Dordrecht (**1180**). La collection Huntington contient aussi les écus et demi-écus Philippe frappés à Anvers (**294**) et Bruges (**910**). Profitant de l'instabilité politique des premières années de la révolte, les Etats de Zélande décidèrent en décembre 1579 d'ouvrir un atelier monétaire provincial. La Hollande s'y opposa fortement mais l'atelier fut tout de même ouvert en 1580 à Middelbourg. On y frappa également des écus Philippe à la légende *Phls. D. G. Hisp. Rex. Com. Zel.* dès 1580.

Emission de la ville d'Utrecht (1578)

Depuis le 14^e siècle, la ville d'Utrecht avait le droit de battre de la petite monnaie. Le 1^{er} décembre 1578, le conseil municipal décida de faire frapper des daldres de 30 sols sur le même pied (même taille, titre et cours) que les monnaies frappées au nom des Etats de Hollande. On frappa 50 exemplaires qui devaient être partagés entre les membres du conseil. Informés, les Etats de la Province firent rompre les coins et interdire la frappe, arguant que la ville n'avait pas le droit de faire frapper de grandes espèces (van Loon, I, 259). Du piéfort à l'écu municipal tenu par deux lions on ne connaît que deux exemplaires, le premier dans la collection du cabinet des médailles d'Utrecht, le second dans notre vente 89 (= Muller & Cie, vente, 6 avril 1888, 1546 = coll. Dr A. Vrolik = Schulman, vente, 8 novembre 1897 = coll. Virgil Brand = R. Schulman, vente 293, 19 mai 1992, 165 = coll. J. Lasser = Elsen, vente 89, 9 septembre 2006, 132).

Rozenobels et Uniedaalders (1579)

Après l'abandon du monnayage des Etats, plusieurs provinces du Nord décidèrent de frapper de nouvelles monnaies d'or et d'argent. Les Etats d'Utrecht firent frapper en 1579 un *rozenobel* au type anglais, au cours de 8 florins, ainsi que ses subdivisions, le demi (**1213**) et le quart. Des rozenobels au titre de Philippe II furent aussi frappés en Gueldre (**1085**), Overijssel (**1243**) et pays de Groningen. La nouvelle monnaie d'argent, appelée *Uniedaalder*, fut émise par les Etats de Gueldre (**1087**), Utrecht (daldre, **1214**, rarissime demi-daldre, **1216**) et pays de Groningen (**1351**). Les Etats de Frise entre Eems et Lauwers, appelés aussi Petite Frise (*Klein Friesland*) ou pays de Groningue (*Groninger Ommelanden*), rejoignirent l'Union d'Utrecht et ouvrirent un atelier à Appingedam qui dut fermer dès 1580 à cause de la guerre qui se déroulait dans la région.

L'*Uniedaalder* était aussi frappé au titre de Philippe II et portait au revers la célèbre devise *Concordia Res parvae crescunt*. Les pièces frappées à Utrecht présentent pour la première fois le lion de la Généralité tenant le faisceau de flèches et l'épée. Ceux-ci avaient été adoptés en 1579 par les Etats généraux et restèrent jusqu'à la fin de la République les armes et la devise de l'Union. Les monnaies d'or émises étaient de bonne qualité mais celles d'argent étaient dévaluées de 20% par rapport aux écus des Etats. De ce fait, leur émission cessa rapidement. En Overijssel, on poursuivit l'émission de rozenobels au titre de Philippe II de 1582 à 1586 (**1244**).

Frappes d'écus Philippe par Don Juan à Luxembourg et par Alexandre Farnèse à Namur (1578-1579)

En réaction à la révolte des Etats généraux, Don Juan, nommé gouverneur général des Pays-Bas par Philippe II, fut obligé de se retirer dans les états restés fidèles au roi, le Namurois et le Luxembourg. Il occupa par surprise la citadelle de Namur en juillet 1577 et en fit son quartier général. Ayant besoin d'un atelier monétaire pour payer ses troupes, Don Juan décida de rouvrir l'atelier de Luxembourg en février 1578 et dut faire venir du personnel de la Monnaie de Dole, la capitale de la Franche-Comté. L'atelier luxembourgeois ne donna pas satisfaction et fut fermé en septembre 1578. A la mort de Don Juan en octobre 1578, Alexandre Farnèse, duc de Parme, fut nommé gouverneur général et ordonna le transfert de l'atelier monétaire à Namur. Celui-ci avait été fermé en 1528 et fonctionna à nouveau de décembre 1578 à octobre 1579, étant alors le seul atelier sous le contrôle des Espagnols dans les Pays-Bas. On y frappa l'écu

Philippe et ses subdivisions, le patard et le demi-patard de billon ainsi que les monnaies de cuivre particulières à Namur. Les monnaies d'argent de cette émission de 1578-1579 sont rarissimes. Chalon n'en connaissait aucune. Les divisionnaires de l'écu ne furent pas retrouvées. Seuls deux exemplaires de l'écu Philippe de 1579 sont répertoriés : l'exemplaire de la collection Bernays, publié en 1931 (*Annales de la Société Archéologique de Namur*, p. 324), actuellement conservé au Cabinet des Médailles de Bruxelles, et l'exemplaire de la vente Schulman, Amsterdam, 9 juin 1936, 264 (= Elsen, vente 87, 11 mars 2006, 474). Les monnaies particulières à Namur étaient des doubles deniers valant 8 mites (729). Le patard était en effet divisé en 12 deniers de compte namurois (1 d. de Namur = 4 mites).

La reconquête des Pays-Bas méridionaux par Alexandre Farnèse

Excellent chef de guerre et habile diplomate, Farnèse parvint à exploiter les dissensions des révoltés pour traiter avec les provinces catholiques, puis pour reconquérir le Brabant et la Flandre, où seule Ostende refusa de se soumettre. Il écrasa l'armée des Etats généraux à Gembloux (janvier 1578), obligea Guillaume d'Orange à se réfugier à Anvers et obtint le ralliement des provinces du Sud. Le 6 janvier 1579, le duc de Parme réussit à rallier l'Artois, le Hainaut et Douai dans l'Union d'Arras qui se réconcilia avec Philippe II le 15 mai 1579. Dans le nord se forma l'Union d'Utrecht (23 janvier 1579) à laquelle adhérèrent les provinces septentrionales et de nombreuses villes et régions méridionales des Pays-Bas. Cette Union reconnaissait l'autorité des Etats généraux sans toutefois rejeter la souveraineté de Philippe II.

Le siège de Maastricht, du 12 mars au 28 juin 1579, marqua le début de la reconquête du Brabant et de la Flandre par l'armée espagnole. Après de durs combats, la ville fut enlevée par surprise et livrée au pillage (juin 1579). Il y eut trois émissions de monnaies de nécessité de cuivre pendant le siège aux légendes *Pro iustae causae defensione* et *Traiecto ab Hispanis obsesso* (301). A Maastricht, l'atelier recommença à frapper pour le roi en 1580 (347). Bois-le-Duc ('s-Hertogenbosch) fut la première ville à abandonner le parti des Etats et à se soumettre au duc de Parme. Farnèse y ouvrit un nouvel atelier monétaire royal et la production débuta le 10 mai 1581 (352).

En juillet 1579, Parme occupa le fort de Willebroek et ferma le canal reliant l'Escaut à Bruxelles qui fut entièrement isolée. Bientôt le numéraire vint à manquer et les autorités de la ville obtinrent des Etats généraux l'autorisation de frapper des monnaies de nécessité en or et en argent. Elles devaient circuler au même cours que la couronne d'or, l'écu des Etats et le demi-écu des Etats, dont les cours étaient déjà montés à 60 sols, 36 sols et 18 sols. Ces monnaies obsidionales au saint Michel terrassant le dragon, accosté de la date, sous 36 ST (36 stuivers = 36 sols ou patards) et la légende *Perfer et Obdura Bruxella*, furent frappées de septembre 1579 à août 1580, date à laquelle la garnison parvint à dégager la ville et à rétablir les communications.

Après la prise de Maastricht et l'occupation du Brabant, Tournai fut la dernière ville des provinces du Sud restée fidèle aux Etats généraux. Le duc de Parme vint y mettre le siège le 5 octobre 1581. Après avoir résisté pendant deux mois, la ville capitula le 30 novembre 1581. Deux émissions de monnaies de nécessité eurent lieu pendant le siège. Sous contrôle espagnol, l'atelier de Tournai refrappa des réaux et demi-réaux d'or (573), des écus Philippe (574), des demis (577), des cinquièmes (584), des dixièmes (585) et des vingtièmes (587), des doubles patards (595) et des mailles (599). Après la prise de Tournai, une partie de la noblesse (dont le duc d'Arschot) et des villes (Malines, Valenciennes) se rallièrent à Farnèse. Fin 1581, les Etats wallons le reconnurent comme leur gouverneur général. Le prince de Parme soumit ensuite les villes de Flandre et de Brabant qui étaient encore fidèles aux Etats généraux. L'atelier de Mons recommença aussi à frapper pour le roi en 1581. Citons notamment le rarissime demi-réal d'or de Hainaut (567). Un nouvel atelier royal fut ouvert à Arras en 1582 (656). La collection Huntington présente une série exceptionnelle de monnaies d'Artois sous Philippe II, notamment la couronne d'or (651) et le piéfort de l'écu Philippe frappé en 1592 (654). L'atelier fut fermé en 1593 après que les ateliers des provinces méridionales furent à nouveau tous sous contrôle royal.

Déchéance de Philippe II et souveraineté de François d'Alençon

L'aggravation du conflit, les troubles et la guerre contre l'Espagne provoquèrent l'éclatement des Dix-Sept Provinces en 1579 et allaient donner naissance à un nouvel Etat, une république, dans une Europe encore profondément monarchique. En août 1580, cherchant à gagner l'alliance de la France, les Etats

généraux offrirent la souveraineté des Pays-Bas au duc d'Anjou, François d'Alençon, frère cadet d'Henri III, qui s'empressa de l'accepter et vint combattre les troupes espagnoles avec quelques huguenots français. Il fut nommé « *défenseur de la liberté aux Pays-Bas contre la tyrannie des Espagnols* » par les Etats généraux. Après avoir obligé Alexandre Farnèse à lever le siège de Cambrai, le duc d'Anjou s'embarqua pour l'Angleterre dans l'espoir d'y épouser la reine Elisabeth afin de constituer une grande alliance contre l'Espagne mais les négociations entre la France et l'Angleterre ne purent aboutir. Le 26 juillet 1581, les Etats généraux déclarèrent solennellement la déchéance de Philippe II à La Haye par l'*Acte d'Abjuration (Plakkaet van Verlatinghe)*. Ils déclarèrent Philippe II, considéré comme un tyran, déchu de sa souveraineté sur les Pays-Bas, interdirent la présence de son nom sur les monnaies et mirent fin à la frappe des écus Philippe qui venaient d'être réintroduits.

Le monnayage du duc d'Alençon (1582-1584)

Après avoir tenté en vain d'obtenir la main de la reine Elisabeth d'Angleterre, le duc d'Anjou revint dans les Pays-Bas et y fut inauguré duc de Brabant en février 1582, puis comte de Flandre en juillet 1582. Les provinces du Nord refusèrent de le reconnaître alors que celles du Sud (Luxembourg, Namur, Hainaut, Artois) s'étaient ralliées au duc de Parme dès 1579. La Flandre et le Brabant maintinrent la politique monétaire adoptée en 1579 et continuaient à frapper selon le même système mais en remplaçant le nom du roi par celui du nouveau souverain, François d'Anjou, duc d'Alençon. Ce monnayage se composait de couronnes d'or et de demi-écus d'argent (299), frappés sur le même pied que les couronnes d'or et demi-écus Philippe. La couronne d'or de François d'Alençon est de la plus haute rareté (collection Veldeman, Elsen, vente 62, 24 juin 2000, 979). Des liards furent aussi frappés à son nom. Malgré des débuts prometteurs, François d'Alençon se rendit rapidement impopulaire en raison de son caractère orgueilleux. La légende de ses monnaies en témoigne : *Aeternum meditans decus* (aspirant à la gloire éternelle). Voulant transformer sa souveraineté contrôlée par les Etats en pouvoir absolu, le duc d'Alençon cessa d'être reconnu par la ville de Gand dès 1582. En janvier 1583, les troupes françaises du duc tentèrent de s'emparer par surprise des principales places fortes de Flandre et de Brabant mais elles furent repoussées. Les Etats et Anjou ne purent se réconcilier alors qu'Alexandre Farnèse prenait place après place. Jugeant la situation sans espoir, le duc quitta définitivement les Pays-Bas en juin 1583 et mourut l'année suivante à Château-Thierry, à l'âge de 28 ans.

La République de Gand (1581-1584)

A Gand, la révolte contre Philippe II amena des calvinistes radicaux à fonder une république en 1581 qui émit des nobles d'or, des demis et des quarts sur lesquels elle se fit appeler fièrement « *la métropole de Flandre restaurée* ». Sur les nobles de 1581 et 1582 figurait un guerrier couronné debout dans un bateau, tenant l'épée et l'écu au lion, et à l'arrière un lion tenant une bannière aux armes de François d'Alençon. Dès le 18 septembre 1582, d'Alençon ne fut plus reconnu comme souverain par les dirigeants gantois. Après cette date, la bannière du duc d'Alençon fut remplacée par la bannière aux deux mains jointes. En 1583 et 1584, la bannière représentait le lion. Dans la collection Huntington se trouvent le noble de 1582 à la bannière du duc d'Alençon (923, 924), le demi-noble (925) et le quart de noble (926), le noble de 1582 avec les deux mains jointes (933), le noble de 1583 au lion dans la bannière (934) et le demi-noble correspondant (935). Le monnayage gantois en argent était constitué de pièces de 8 patards (940) et leurs subdivisions, celui de cuivre de pièces de 12, 6 et 4 mites. L'émission des nobles gantois prit fin en 1584 après la prise de la ville par le duc de Parme (mai 1584).

Comme Gand, Ypres avait refusé de reconnaître François d'Alençon comme comte de Flandre. Farnèse mit le siège devant la ville en août 1583 et s'en empara après une longue résistance, le 9 avril 1584. Pour parer au manque de numéraire, le magistrat décida de contremarquer les monnaies présentes dans la ville pour leur donner un cours supérieur. La monnaie la plus remarquable du siège est un ducat de Louis II de Hongrie, daté de 1526 et contremarqué du Y gothique couronné. Un seul exemplaire est connu : collection Théry = Delmonte 551 (cet exemplaire) = Haeck 733 (cet exemplaire) = collection Cools = collection Veldeman = Elsen, vente 62, 24 juin 2000, 1276 = collection J. Lasser = Elsen, vente 91, 24 mars 2007, 1168.

Les monnaies au lion des Etats de Brabant et de Flandre, l'écu Robustus et le piéfort du daldre au lion, 1584

Après la fuite du duc d'Anjou, les Etats de Brabant et de Flandre reprirent les rênes du pouvoir sans reconnaître de nouveau prince. Ils décidèrent la frappe d'un nouveau monnayage reprenant le type du lion d'or de Philippe le Bon, symbole de la liberté, de la prospérité et de la paix révolues. Des lions d'or furent frappés à Bruges jusqu'à la reddition de la ville en mai 1584 (915) et à Anvers. De très rares demi-lions d'or furent également mis en circulation à Anvers et Bruges (916). Le lion était devenu le véritable emblème des Pays-Bas. Il était l'animal héraldique repris par la plupart de ses provinces. A partir de 1583, les cartographes représentèrent ainsi les Pays-Bas sous la forme emblématique du *Leo Belgicus*. Le *Leo Belgicus* gravé par Claes Janszoon Visher en 1609 est resté célèbre.

En 1584, les Etats de Brabant mirent en circulation à Anvers le célèbre et rarissime écu Robustus, le demi-écu Robustus (300) et la pièce de 5 sols en argent (ainsi nommés d'après la fin de leur légende *Confortare et esto Robustus*). D'une finesse de gravure remarquable, l'écu Robustus montrait un guerrier antique debout de face, brandissant son glaive, devant le lion brabançon. Au revers figurait l'écu de Brabant couronné, accosté de deux B couronnés, entouré de la légende *Moneta ducatus Brabantiae*. Un exemplaire se trouvait dans la collection du prince de Ligne (= Sotheby, 26 juin 1968, 269 = Elsen, vente 59, septembre 1999, 1364). Un écu Robustus superbe, probablement le meilleur connu, se trouvait dans la collection Veldeman (= Elsen, vente 62, 24 juin 2000, 983 = collection J. Lasser = Elsen, vente 89, 9 septembre 2006, 5).

La même année, les Etats de Brabant frappèrent à Anvers un daldre commémoratif en poids fort, également au type du lion d'or de Philippe le Bon, portant les mentions explicites dans le champ : *sur ordre des Etats (Ordinibus iubentibus)* au droit et *signe de l'interrègne (Symbolum interregni)* au revers. Seulement 6 exemplaires sont connus de ce daldre de 1584. Un exemplaire se trouvait dans la collection Virgil Brand, puis dans la collection Lasser (Elsen, vente 89, 9 septembre 2006, 4), un autre dans la collection dispersée en 1999 (Elsen, vente 59, 1363).

La ville de Bruges révoltée émit également, en 1583, des escalins (*schellingen*) de 6 patards (917). Les excès des calvinistes fanatiques à Bruges provoquèrent le développement d'un mouvement favorable à Farnèse. Le stadhouder de Flandre, Charles de Croÿ, prince de Chimay et duc d'Arschot-Arenberg, rejoignit le duc de Parme en 1584. Bruges le suivit le 20 mai 1584. Dès 1585, on y refrappa la couronne (947), l'écu Philippe et ses fractions.

Restauration de Philippe II dans les Pays-Bas méridionaux (1585-1598)

Après la chute de Gand en 1584, Farnèse assiégea Anvers. Pour se rendre maître de la métropole, il dut fermer l'Escaut par un immense pont de bateaux que les assiégés tentèrent en vain de briser. Après un siège de plus d'un an et une résistance héroïque dirigée par Marnix de Sainte-Aldegonde, Farnèse s'empara de la ville en août 1585. Les Etats généraux résidaient désormais à La Haye et conclurent avec Elisabeth le traité de Nonsuch (1585), une alliance militaire par laquelle l'Angleterre entra en guerre ouverte avec l'Espagne. La chute d'Anvers acheva la reconquête des Pays-Bas méridionaux où l'autorité espagnole fut complètement rétablie. Farnèse ordonna de refrapper à Anvers des écus Philippe et leurs subdivisions. En 1585 et 1586 furent également émis des daldres en piéfort, avec et sans les armes de Portugal. Un exemplaire se trouvait dans la collection Fürstenberg (vente Nomisma, Zurich, 26 février, 1934, 575 = vente Nussbaum, Zurich, 31 juillet 1939 = Elsen, vente 87, 11 mars 2006, 256). Un autre exemplaire faisait partie de la collection dispersée en 1999 (Elsen, vente 59, 1367). Un daldre en piéfort sans différent d'atelier se trouve dans la collection Huntington (303). On reprit aussi à Anvers l'émission des couronnes d'or (un exemplaire daté 1586, 302).

Après la restauration de Philippe II, les écus Philippe et leurs divisions furent refrappés dans les autres ateliers brabançons, en Flandre, à Namur et à Tournai... A Tournai furent également émis des 4 patards, des doubles patards, des patards et des mailles (sous Philippe II la maille était la pièce de 4 mites), à Mons des demi-écus Philippe en 1585. En 1592, l'atelier de Bruxelles travailla à nouveau. On y frappa des écus Philippe au buste tourné à droite, avec la lettre B dans le millésime, comme ce fut le cas en 1576-1577 (319) et des demi-écus (326).

Fort de l'énorme appui financier de l'Espagne, le duc de Parme paraissait en mesure de porter la guerre dans les provinces du Nord mais Philippe II décida d'attaquer l'Angleterre. Le projet se solda par la déroute de l'Invincible Armada (1588). Le roi d'Espagne ordonna ensuite de soutenir la Ligue de France dans sa guerre contre Henri IV de Navarre et ordonna à Farnèse de mener trois campagnes successives en France, de 1590 à 1592. Il mourut au retour de la dernière. Philippe II continua à soutenir le parti catholique en France, ravagée par les guerres de religion. Un affaiblissement de la puissance de l'Espagne aux Pays-Bas était donc dans l'intérêt de la France tandis qu'Elisabeth d'Angleterre, voulant empêcher que la France remplace l'Espagne dans les Pays-Bas, soutenait les Etats généraux. En 1596, la France, l'Angleterre et la République des Provinces-Unies s'allièrent contre l'Espagne mais cette alliance fut rompue par la paix de Vervins en 1598 entre la France et l'Espagne.

Monnaies au type espagnol dans les Provinces-Unies

Différentes villes et provinces du Nord décidèrent de maintenir un monnayage de type espagnol après la déchéance de Philippe II. Le type le plus répandu fut le double ducat, imitant la double excérente de Ferdinand et Isabelle. Le cours du double ducat était de 3 florins ou 60 sols. Sur les ducats (**1197**) et doubles ducats (**1192**) frappés par les Etats de Zélande en 1581-1583 figuraient les bustes des rois catholiques entourés de la légende au nom de Philippe II. L'Overijssel émit aussi des doubles ducats au titre de Philippe II (**1246**). En Gueldre par contre, le nom du roi disparut des monnaies. L'atelier de Harderwijk frappa en 1589 des doubles ducats au type de Ferdinand et Isabelle avec la légende *Mon. Ord. Gel. val. Hisp.* désignant une monnaie des Etats de Gueldre émise à la valeur des doubles ducats d'Espagne (**1093**). Dès 1586, le ducat devint la pièce d'or la plus importante des Provinces-Unies. De 1590 à 1593, l'Overijssel continua la frappe de doubles ducats (**1254**) et de ducats au type espagnol (**1268**). On en frappa encore vers 1600 à Kampen (**1315**), à Zwolle (**1329**) et à Hoorn en West-Frise (**1355**). Pour le monnayage d'argent, on reprit le type de l'écu de Bourgogne en Gueldre (**1094**), en Overijssel (**1248**), en Zélande (**1198**) et à Culemborg en 1589 pour les *Groninger Ommelanden* (**1353**).

Albert et Isabelle (1598-1621)

A la fin de sa vie Philippe II conçut le projet de rendre leur apparente souveraineté aux Pays-Bas espagnols en les cédant à sa fille Isabelle, qu'il projetait de marier à l'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas. Ce dernier mourut en 1595 et fut remplacé par son frère Albert d'Autriche, cardinal de Tolède et vice-roi du Portugal. Ayant quitté les ordres, Albert épousa l'infante Isabelle en 1599, quelques mois après la mort de Philippe II. Il poursuivit la guerre contre les Provinces-Unies sans grand succès, si ce n'est la prise d'Ostende qui soutint un siège de trois ans contre les Espagnols (1601-1604).

Au début du 17^e siècle, l'effort de guerre coûtait à l'Espagne plus de 5.000.000 de florins par an et le pays ne trouva plus de ressources pour ce conflit. Malgré les énormes richesses acheminées des Amériques vers Séville, l'Espagne avait fait faillite à trois reprises sous le règne de Philippe II, entraînant la banqueroute de nombreux banquiers. Pour les Provinces-Unies l'effort de guerre était aussi très lourd : les dépenses militaires avaient doublé et celles pour les fortifications quintuplé. Epuisés financièrement, les belligérants cessèrent le feu en 1607 après trente ans d'hostilités, mais ne parvinrent pas à s'entendre sur les termes d'un traité de paix. Les Espagnols exigeaient en effet la garantie de la tolérance pour tous les catholiques, la levée du blocus de l'Escaut et des ports flamands tenus par les navires hollandais depuis 1585 et l'arrêt de tout commerce avec l'Amérique et l'Asie, alors que venait de se créer la Compagnie des Indes Orientales en Hollande (*Verenigde Oost-Indische Compagnie*). Les Provinces-Unies et l'Espagne finirent par décréter une trêve longue en 1609, la trêve de Douze Ans (1609-1621). Les Provinces-Unies profitèrent de la trêve pour consolider une position dominante parmi les grandes puissances d'Europe Occidentale tandis que les Pays-Bas méridionaux furent entraînés par le déclin espagnol et devinrent progressivement le champ de bataille entre les Bourbons et les Habsbourg, puis un état-tampon entre les Provinces-Unies et la France.

Dès l'arrivée des archiducs Albert et Isabelle dans les Pays-Bas, le système monétaire fut entièrement réformé. Les monnaies d'or furent émises dans le système du ducat : double ducat d'environ 7 g, aux bustes affrontés des archiducs, valant 7 ½ florins (**360**), tiers du double ducat ou albertin, à l'écu couronné entouré du collier de la Toison d'or, valant 2 ½ florins (**375**, **971**) et double tiers ou double albertin, valant 5 florins (**364**, **970**). En même temps, ils mirent en circulation le double florin d'argent (Maastricht, **383**), le florin (**385**) et le demi-florin (**387**). Le système fut complété à partir de 1603 par le réal d'argent (**395**), au cours

de 5 patards (¼ de florin), le triple réal (390), le demi-réal (398) et le quart de réal (Bois-le-Duc, 400). En cuivre, on frappa le liard ou quart de patard de 12 mites (402) et le huitième de patard ou gigot (duit) de 6 mites (412).

Albert et Isabelle s'attachèrent à relever le pays, dévasté par quarante années de guerre et vidé d'une partie de sa population. De nombreuses mesures furent prises pour restaurer l'ordre et la sécurité, relever les finances et relancer le commerce. Le système monétaire fut aussi entièrement remanié, afin de pourvoir les Pays-Bas d'une monnaie stable. En 1612, les archiducs firent frapper des doubles souverains les représentant trônant de face, des souverains et des demi-souverains (valant respectivement 12, 6 et 3 florins, soit 240, 120 et 60 sols). La collection contient notamment un double souverain frappé à Bruxelles en 1619 (423), des exemplaires de Bruges datés 1613 (976) et 1616 (977), et de Tournai (621). Des demi-souverains valant 3 florins ou 60 sols furent émis à Anvers, à Bruxelles et à Tournai (622). On mit également en circulation des souverains d'argent, rapidement appelé patagons, valant 48 patards et reprenant le type de la croix de Bourgogne (442, 624), ainsi que des demi-patagons et quarts de patagon.

La couronne d'or ou écu d'or fut à nouveau frappée à partir de 1614, en Brabant, en Flandre et à Tournai (623), au cours de 3 florins et demi (72 sols) ou 1 ½ patagon. Les patagons et leurs fractions furent maintenus en circulation lorsque les archiducs créèrent en 1618 de nouvelles monnaies d'argent, le ducaton et le demi-ducaton, aux bustes accolés des archiducs. Le cours d'émission du ducaton (424) était de 60 sols ou un demi-souverain d'or (3 florins), celui du demi-ducaton 30 sols (435). Ainsi 4 ducats valaient 5 patagons. Des escalins au paon (*pauwenschelling*) de 6 patards (461), des triples patards (464), des patards et des demi-patards (466) furent également émis. Ce nouveau monnayage fut maintenu dans les grandes lignes jusqu'au milieu du 18^e siècle.

A partir du règne des archiducs, l'usage de frapper des piéforts en poids double, triple ou même quadruple se généralisa, principalement du ducaton (428). Bruxelles émit également des doubles demi-ducats (Elsen, vente 59, 1397) et des doubles patagons.

Philippe IV (1621-1665)

A l'expiration de la trêve en 1621, la guerre reprit entre l'Espagne et les Provinces-Unies. Le marquis de Spinola, général de l'armée espagnole, parvint à s'emparer de Breda en juillet 1625. La même année, Frédéric-Henri de Nassau prit Bois-le-Duc et Maastricht aux Espagnols. En 1628, l'amiral hollandais Piet Hein captura aussi dans les Antilles la « flotte d'argent » (*de Zilveren Vloot*), transportant près de 8.000.000 de florins. Les Hollandais reprirent Breda en 1637. A la Paix de Munster (1648), les Provinces-Unies signèrent une paix séparée avec les représentants de Philippe IV d'Espagne (1621-1665). L'Espagne accepta la fermeture de l'Escaut, ce qui asphyxia le port d'Anvers pendant une très longue période au profit de Rotterdam et d'Amsterdam. La guerre entre l'Espagne et la France continua jusqu'à la Paix de Pyrénées (1659) et les Pays-Bas méridionaux durent subir encore pendant onze années supplémentaires les malheurs de la guerre.

Des doubles souverains, des souverains (lions d'or), des ducats, des patagons et leurs fractions, mais aussi l'escalin, le liard et le gigot continuèrent à être frappés tout au long des règnes de Philippe IV et de Charles II. Philippe IV frappa également des couronnes d'or au soleil en Brabant (485) et en Flandre (994). La frappe d'un florin d'argent (ou tiers de ducaton) fut décidée par une ordonnance rendue à Bruxelles le 15 février 1631, qui prévoyait aussi de frapper des monnaies de deux florins et de 10 sols. Cette décision resta sans effet puisque les comptes monétaires de l'atelier d'Anvers ne renseignent aucune frappe du florin d'argent dont on ne connaît que le triple piéfort (à la masse du ducaton, collection Lasser, Elsen, vente 89, 11). La seule monnaie connue est le florin frappé à Bruxelles en 1631 à seulement 421 exemplaires (510).

En Franche-Comté, l'atelier de Dole poursuivit l'émission de types locaux frappés depuis le règne de Charles Quint tandis que les monnaies de plus grande valeur en or et en argent étaient celles du système général. On y frappa notamment une rarissime couronne d'or en 1632 (764), des patagons (765) et demi-patagons (769). L'atelier de Luxembourg servit pour une émission de patagons (736), demi-patagons (744) et différentes divisionnaires.

L'atelier d'Arras, fermé en 1593, fut aussi rouvert en 1623 pour y battre monnaie au nom de Philippe IV. La collection Huntington présente plusieurs types exceptionnels comme le double souverain de 1634 (699), le ducaton de 1635 (700) et deux piéforts du patagon, datés 1623 et 1624 (701, 703). La dernière monnaie

espagnole frappée à Arras est le patagon de 1640 (**711**). La ville fut conquise le 8 août 1640 par l'armée française, Louis XIII nomma le duc de Chaulnes gouverneur de la ville et maintint l'atelier monétaire ouvert pour y frapper les types royaux : écus d'or, demi-franc, quart et huitième d'écu.

Comme sous les archiducs, plusieurs ateliers frappèrent des doubles, triples et quadruples patagons et ducats comme pièces de présentation (**489, 491, 494**)

Charles II (1665-1700)

Charles II n'était âgé que de 4 ans à la mort de Philippe IV. Son règne ne fut qu'une longue suite de malheurs pour les Pays-Bas méridionaux. Il ne put s'opposer aux ambitions territoriales de Louis XIV, ni à sa puissance militaire. Tirant prétexte du fait que le jeune roi était né du second mariage de Philippe IV alors que son épouse Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV, était elle née du premier mariage, le roi français invoqua dès 1667 le « *droit de dévolution* », un droit brabançon privé, qui donnait aux enfants du premier lit une partie de l'héritage paternel. Par ce *droit de dévolution*, Louis XIV revendiqua le Brabant et Turenne envahit aussitôt les Pays-Bas espagnols où il s'empara de plusieurs villes mal défendues, de Furnes à Charleroi, dont Tournai qu'il fit fortifier par Vauban la même année. Inquiètes de cette progression rapide, l'Angleterre et les Provinces-Unies formèrent avec la Suède une Triple Alliance pour forcer la France à négocier avec l'Espagne (janvier 1668). Louis XIV céda et le traité de Paix d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668) lui donna la possession des places acquises : Furnes, Bergues, Armentières, Courtrai, Menin, Lille, Douai, Tournai, Audenarde, Ath, Binche, Charleroi avec leurs dépendances. Mais le roi de France visait l'annexion militaire pure et simple des Pays-Bas espagnols. En 1672, l'armée française envahit à nouveau les Pays-Bas, prenant Maastricht (juin 1673), Valenciennes et Cambrai en 1677, Gand et Ypres en 1678. A la signature de la Paix de Nimègue entre les Provinces-Unies et la France (10 août 1678) puis entre l'Espagne et la France (17 septembre 1678), Louis XIV rendit Courtrai et Audenarde, Ath et Charleroi, mais il conserva la Franche-Comté, occupée depuis 1674, et reçut Ypres, Bailleul, Cassel, Aire, Saint-Omer, Valenciennes, Cambrai et Maubeuge. La frontière nord de la France était désormais défendue par d'importantes garnisons et des fortifications modernisées par Vauban. En juin 1684, l'armée française s'empara de Luxembourg. Après la victoire de Fleurus en novembre 1690, Mons tomba en 1691 et Namur en 1692.

Les Pays-Bas méridionaux devinrent encore davantage le champ de bataille de l'Europe, où s'affrontaient les armées hollandaise, anglaise, allemande, autrichienne et française. Mal payées, ces armées vivaient sur le pays et rançonnaient les populations. Ces guerres virent aussi la première utilisation massive de l'artillerie contre les villes. Le maréchal de Villeroi détruisit ainsi Bruxelles en quatre jours (1695). La paix ne fut conclue qu'en 1697 par le traité de Rijswijk.

Sous Charles II, on continua la frappe de doubles souverains et de souverains ou lions d'or. Le souverain frappé à Bruges en 1685 est de la plus haute rareté (**1001**). En argent, on poursuivit l'émission de ducats (dont un piéfort de poids triple, **549**), patagons (piéfort de Flandre, **1005**) et de leurs fractions. De 1652 à 1672, des pièces de 8 reales frappées dans les Amériques furent contremarquées de la Toison d'or pour circuler dans les Pays-Bas espagnols au cours de 48 sols, le cours du patagon. Les pièces de 4 reales contremarquées devaient circuler pour un demi-patagon (**556**).

Les premières pièces de huit souverains en or (ducaton d'or, *gouden dukaton*) de Charles II furent frappées en 1666 à Anvers et à Bruxelles pour être offertes au roi, au gouverneur des Pays-Bas et aux principaux membres des conseils collatéraux, à l'occasion de l'inauguration du roi. En 1687, l'atelier de Bruxelles émit une pièce de 8 souverains d'or au buste cuirassé du roi, les cheveux longs, portant le collier de la Toison d'or. Cette pièce est la première monnaie d'or frappée au balancier dans les Pays-Bas espagnols (Elsen, vente 62, 1032). La frappe mécanique n'y fut introduite qu'à la fin du règne de Charles II, alors qu'elle était d'usage depuis plusieurs décennies en France et en Angleterre. Elle offrait pourtant de nombreux avantages par rapport à la frappe manuelle (uniformisation et meilleure qualité de la production, main-d'oeuvre réduite) mais c'était précisément ce dont ne voulaient pas les monnayeurs, jaloux de leurs privilèges et anxieux de voir leur nombre diminuer. Après un premier essai anecdotique en 1684, l'atelier de Bruxelles commença la frappe de patagons et de ducats d'argent au balancier en juillet 1686 jusqu'en 1688. Suite à un rapport négatif du maître général des monnaies, appuyé par le Serment des monnayeurs

tout entier, on revint à la frappe manuelle. L'atelier de Bruxelles frappa encore en 1691 un patagon de facture soignée, au type intermédiaire (553). L'usage du balancier fut ensuite définitivement imposé. L'atelier de Bruges l'adopta en 1693 et l'utilisa pour l'émission de ducats d'or en 1694 et de demi-ducats d'or en 1696 (Elsen, vente 104, 577). Il n'y a aucune mention dans les comptes de la Monnaie d'Anvers ni dans ceux de la Recette générale des Finances du ducaton en or qu'Anvers fit frapper en 1698. La frappe fut extrêmement réduite et on n'en connaît que trois exemplaires (collection Veldeman = Elsen, vente 62, 1033).

Philippe V (1700-1712) et Charles III, prétendant au trône d'Espagne (1703-1711)

N'ayant pas d'héritier, Charles II choisit comme héritier Philippe, duc d'Anjou, second fils du dauphin et petit-fils de Louis XIV, à condition qu'il renoncât à ses droits à la couronne de France. Le duc d'Anjou monta sur le trône d'Espagne sous le nom de Philippe V et fut aussitôt reconnu dans les Pays-Bas espagnols. Le nouveau gouvernement espagnol était soumis aux intérêts français. Maximilien Emmanuel de Bavière, gouverneur depuis 1692, fut maintenu dans sa charge et autorisa l'armée française à installer des garnisons dans toutes les villes. Louis XIV s'assura ainsi la domination des Pays-Bas espagnols, qu'ils n'avait pu obtenir par la guerre. Le 7 septembre 1701, l'Angleterre et les Provinces-Unies formèrent alors la Grande Alliance de La Haye, une coalition contre Louis XIV dans laquelle entrèrent l'empereur, l'Autriche, et plus tard le duc de Savoie et le Portugal. Par ce traité, les contractants promettaient de faire les plus grands efforts « *pour reprendre et conquérir les provinces des Pays-Bas espagnols, dans l'intention qu'elles servent de digue, de rempart et de barrière pour séparer et éloigner la France des Provinces-Unies comme par le passé, les dites provinces des Pays-Bas espagnols ayant fait la sûreté des Seigneurs Etats-Généraux jusqu'à ce que, depuis peu, Sa Majesté très chrétienne s'en est emparée et les a fait occuper par ses troupes* ». La coalition réclama le droit d'entretenir des garnisons dans onze forteresses du pays pour établir une *barrière* à la frontière française. Suite au refus de Louis XIV, la guerre éclata à nouveau (1702). Toute l'Europe prit parti contre la France et les alliés résolurent de déposer Philippe d'Anjou et d'installer un Habsbourg, l'archiduc Charles d'Autriche, frère de l'empereur Joseph I^{er}, sur le trône de Madrid sous le nom de Charles III. Cette guerre de Succession d'Espagne dura plus de dix ans, les Pays-Bas méridionaux étant une fois de plus le principal théâtre des opérations.

La guerre contre la France et l'Espagne devint catastrophique pour la France à partir de 1706. Les Impériaux, les armées alliées commandées par Marlborough, chassèrent les Français du Brabant et de la Flandre en 1706, après la victoire sur l'armée française à Ramilies le 23 mai 1706. L'armée de Charles III occupa Anvers en juin 1706. L'armée française fut une nouvelle fois vaincue à Audenarde le 10 juillet 1708 et dut évacuer les Pays-Bas méridionaux. La place de Lille se rendit en décembre 1708 et le nord de la France fut envahi. Louis XIV proposa la paix au printemps 1709 en se résignant à la perte de la plupart des places des Pays-Bas mais les exigences des alliés étaient telles que Louis XIV décida de continuer la guerre.

Le 11 septembre 1709, les alliés emportèrent la victoire de Malplaquet et occupèrent Douai. Louis XIV demanda à nouveau la paix aux conférences de Geertruydenberg de 1710, sans plus de succès. Les armées alliées ne purent pénétrer en France qu'en assiégeant les places fortifiées par Vauban l'une après l'autre et les Anglais, lassés de cette guerre interminable et coûteuse, voulurent se retirer de la coalition qui se défit en 1710-1711.

A la mort de son frère l'empereur Joseph I^{er} (17 avril 1711), l'archiduc Charles, proclamé Charles III d'Espagne par les coalisés, devint l'empereur Charles VI du Saint Empire. Ne voulant pas reconstituer à son profit l'empire de Charles Quint, les Anglais signèrent avec la France les préliminaires de Londres (8 octobre 1711) et cessèrent le combat en juillet 1712. La paix fut d'abord signée à Utrecht entre la France et les Provinces-Unies le 19 janvier 1713, puis entre la France, l'Espagne, les Provinces-Unies, l'Angleterre et d'autres pays le 11 avril 1713. L'empereur ne se résigna à traiter qu'un an plus tard à Rastadt, le 6 mars 1714 et à Bade le 7 septembre 1714. Charles VI renonça à ses prétentions au trône d'Espagne mais conserva les Pays-Bas méridionaux et les territoires italiens. Ces traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade mirent fin à la guerre de Succession d'Espagne qui était réglée par un partage. Philippe V recevait l'Espagne et son empire colonial tandis que les possessions espagnoles d'Europe revinrent à Charles VI.

Mais les Pays-Bas du Sud étaient occupés par les troupes des Provinces-Unies qui ne voulaient pas se retirer sans garanties. L'application pratique du transfert dépendait des négociations ouvertes à Anvers

depuis la fin de l'année 1714 qui aboutirent à la signature du traité de la Barrière (15 novembre 1715). Les conditions très dures imposèrent aux Pays-Bas espagnols la présence de garnisons hollandaises dans sept places et forts. Les tarifs douaniers très lourds et le blocus d'Anvers furent maintenus. Charles VI prit possession de ses nouvelles provinces en 1717.

Les émissions monétaires au nom de Philippe V ne débutèrent à Anvers qu'en 1703. Une première émission de ducats (au buste 'antique') fut rapidement interrompue car l'effigie du roi gravée par Roettiers « *n'avait aucune ressemblance* ». Un nouveau type fut adopté et immédiatement mis en circulation (559). Des patagons furent frappés à Anvers de 1703 à 1706 (562), en Flandre et à Namur, des demi-patagons seulement en Flandre en 1705 (1011). Philippe V fit aussi frapper à Anvers des ducats en or (Elsen, vente 59, 1490) et des doubles souverains de 1703 à 1706 (voir les exemplaires de 1705, Elsen, vente 62, 1044, et 1706, Elsen, vente 59, 1491).

Dès qu'il se trouva en possession d'Anvers, en juin 1706, Charles III y fit battre monnaie en son nom, principalement des patagons (563). Il fit aussi frapper des demi-patagons à Bruges en 1709 (1012).

Florins et daldres au nom de Charles Quint dans les villes impériales

Le monnayage commun de Deventer, Kampen et Zwolle est particulièrement bien représenté dans la collection Huntington. Kampen frappa un florin d'or au saint Jean en 1525 (1312). En 1534, les 'Trois Villes Impériales' (*de Driesteden*), nom qu'elles se donnèrent à partir de cette date, ouvrirent un atelier commun à Deventer afin de conserver leurs droits de frapper monnaie qui étaient contestés par le pouvoir central à Bruxelles. Cet atelier émit des monnaies portant le plus souvent les armes des trois villes et la légende *moneta nova trium civitatum imperialium*. Une première émission de daldres en argent eut lieu en 1538, représentant le saint patron de chaque ville : saint Lebuin pour Deventer, saint Nicolas pour Kampen et saint Michel pour Zwolle. Dans le même temps, on frappa un très rare florin d'or au titre de Charles Quint (1270). L'atelier de Deventer frappa ensuite trois émissions de *Karolusdaalders*, au titre et au portrait de Charles Quint. La première émission le représente de trois quarts de face, de 1538 à 1542 (1271), la deuxième émission vers 1553 le montre de profil, tenant une épée (1281), la troisième émission est datée 1555 et se poursuivit jusque 1563. 18 exemplaires variés figurent dans la collection, dont un piéfort rarissime (1284).

Des daldres impériaux furent aussi frappés dans d'autres ateliers, à Nimègue (1104) et dans les seigneuries de Batenburg (1100) et de Bergh (1103). De 1553 à 1556, Guillaume de Vlodorp (1553-1564) frappa à Reckheim des daldres et des demi-daldres au titre de Charles Quint (776-777). L'évêque de Liège Georges d'Autriche (1544-1557) fit aussi frapper dans son atelier de Hasselt un daler (735) et un demi-daler à l'écu mentionnant le nom de Charles Quint. Dans la seigneurie de Thorn, Marguerite de Brederode (1557-1577) frappa un daldre impérial en 1557 (788), mais l'empereur Ferdinand lui interdit toute émission monétaire en 1562.

Les ateliers municipaux de Groningen, de Nimègue et l'atelier des Trois Villes Impériales à Deventer rouvrirent en 1577. Suite à la campagne militaire espagnole, l'atelier des Trois Villes fut déplacé de Deventer à Kampen en 1583. Il fut fermé en 1588 et chacune des villes rouvrit son propre atelier municipal. Kampen (1315) et Zwolle (1325) procédèrent vers 1600 à d'abondantes émissions de ducats et doubles ducats au type espagnol.

Venons-en pour conclure à l'une des monnaies les plus spectaculaires de la collection, le double rozenobel ou souverain de Kampen, imitant vers 1600 le *sovereign* d'Elisabeth d'Angleterre. Cette belle et grande monnaie d'or montre la reine trônant de face avec les armes de Kampen à ses pieds et au revers les armes d'Espagne dans une rose (1313, illustré en couverture).